



Sommaire

Editorial – AECHF à Hébron

Amère rentrée scolaire

Où irions-nous pour nous protéger ?

Portrait : *Malak, la plus jeune prisonnière palestinienne*

Les balles « spongieuses », cadeau de l'occupation aux enfants de Palestine

Des classes mobiles financées par l'UE, cibles de l'armée d'occupation

Une nouvelle escalade de la violence : les enfants soumis au chantage de la collaboration

Notre partenaire en Palestine :

In Ash Al Usra - El Bireh

Le comité de l'Association des parrainages :

Michèle Courvoisier, présidente, Thomas Graff, trésorier, Denise Fischer, secrétaire, Caroline Finkelstein, Mireille Mercanton, Brigitte Studer.

Parrainages d'enfants de Palestine – Michèle Courvoisier – Rue Emile Yung 17 – 1205 Genève – Tél. 022 347 30 76

L'envoi de cette lettre se fait par courrier postal. Nous souhaitons par la suite pouvoir l'envoyer par mail aux personnes intéressées. Pour cela nous vous prions de transmettre votre adresse email à pepsuisse@gmail.com

Des nouvelles de AECHF (*Association d'échanges culturels Hébron-France*), le témoignage de Sandrine, notre correspondante à Hébron

Avec la colonisation israélienne illégale (5 colonies au cœur de la ville pour loger environ 600 colons) et la présence de l'armée (2000 soldats), la situation est intenable pour la population défavorisée de la vieille ville. La violence, la tension et la peur sont le quotidien des gens. Chaque jour, les enfants se retrouvent confrontés aux check points pour aller à l'école, à la fouille des cartables, aux arrestations arbitraires, aux intrusions des soldats israéliens dans les maisons durant la nuit, aux patrouilles permanentes, aux attaques des colons, etc.

Après les attaques – ou prétendues attaques – à l'arme blanche, la situation est devenue encore plus difficile dans la vieille ville et je suis très inquiète pour les guides que j'ai formés et qui accompagnent les touristes car les soldats sont devenus très agressifs et impulsifs envers les jeunes adultes palestiniens.

Après la nomination de la vieille ville d'Hébron au patrimoine mondial de l'UNESCO en juillet, les représailles ne se sont pas fait attendre : nouveau check point à Tell Rumeida, agressions plus importantes par les colons avec notamment l'occupation illégale d'une maison, travaux accélérés pour construire un parc archéologique israélien au milieu du quartier palestinien, etc.

Je pense que le centre de l'association (AECHF) en vieille ville est un des rares endroits de bien-être pour les enfants et les femmes que nous accueillons. Un petit jardin, des salles, une bibliothèque et une ludothèque sont à leur disposition. Du soutien scolaire, des cours d'informatique, de lecture, des camps d'été, etc. sont proposés toute l'année. Les thématiques de la culture, de la santé, du patrimoine sont au cœur des activités.

Je suis persuadée que la culture et la connaissance de leur patrimoine sont des facteurs de développement pour permettre aux jeunes de retrouver une identité. L'AECHF développe de nombreux projets à court ou long terme avec des kits éducatifs, des sorties pédagogiques sur des sites archéologiques. Ma plus marquante expérience fut d'amener deux classes de jeunes filles à Saint Jean d'Acre. Elles étaient tellement heureuses car elles voyaient un train, la mer, montaient sur un bateau, se baladaient dans une nouvelle ville sans contraintes politiques ou sociales - pour la première fois.

Les amener sur des sites archéologiques de la région d'Hébron, leur montrer toute la richesse, la complexité et la diversité de leur patrimoine et de leur histoire (églises byzantines, villas romaines, etc.) a été une révélation sur l'importance de la culture et du patrimoine pour amener de nouvelles perspectives aux jeunes.

Amère rentrée scolaire

Les récits et les témoignages qui nous parviennent de Palestine en ce mois de rentrée scolaire sont unanimes pour dénoncer les attaques de l'occupant et le rôle joué par les colons pour rendre impossible l'accès aux infrastructures scolaires : attaques des colons sur le parcours scolaire, fermetures arbitraires d'écoles municipales ou religieuses, démantèlements de caravanes scolaires, confiscations de fourniture, arrestations d'enseignants. La liste est loin d'être exhaustive.

En ce mois de septembre, plus de 1'200'000 élèves ont repris le chemin de l'école, 700'000 en Cisjordanie et 500'000 dans la bande de Gaza.

Parmi eux, 800'000 élèves sont inscrits dans les écoles publiques, 300'000 dans les écoles gérées par l'UNRWA (*United Nations Relief and Agency*) et 100'000 dans les écoles privées.

Malgré toutes les difficultés, le taux de scolarisation cette année dépasse les 90%, ce qui montre que l'éducation est un enjeu pour les Palestiniens qui continuent à croire en un avenir meilleur pour eux et pour leurs enfants.

A Jérusalem-Est, il manque environ 2'000 classes dans le système de l'enseignement public municipal israélien. En 2016, seulement 44 nouvelles salles de classes ont été ajoutées.

Dans la bande de Gaza, la rentrée scolaire se fait dans la souffrance et les difficultés économiques. Pendant l'offensive militaire de l'été 2014, plus de 30 écoles et de nombreuses classes ont été détruites. Trois ans après, le blocus qui touche les matériaux de construction rend leur reconstruction impossible. Les enfants et les étudiants suivent les cours dans ces classes endommagées ouvertes aux intempéries, d'autres sont accueillis dans des classes surchargées : 70% des écoles de l'UNRWA et 63% des écoles publiques sont obligées de pratiquer la double vacation et six écoles, la triple vacation.



Le Ministère de l'enseignement primaire et supérieur fait face à une pénurie de 800 agents enseignants et administratifs et doit se battre pour couvrir les frais des enseignants dont le salaire a été diminué de 50%.

Dans une déclaration commune, Save the Children, l'UNICEF et le coordinateur humanitaire pour les TPO (*Territoires palestiniens occupés*) lancent un cri d'alarme : **« Nous devons tous nous lever et exiger la défense du droit des enfants palestiniens à un enseignement solide et à un environnement sûr. Le droit international est sans ambiguïté à ce propos – les enfants et les salles de classe jouissent de protections particulières qui doivent être respectées par tous. »**



Geneviève Boutin, représentante spéciale de l'UNICEF en Palestine, conclut cette déclaration : **« Non seulement c'est un droit, mais l'accès des enfants à un enseignement de qualité et sûr est essentiel pour parvenir à un avenir plus pacifique. »**

« Où irions-nous pour nous protéger ? »

La zone frontière à l'Est de Gaza City est particulièrement visée par les incursions de l'armée israélienne même en l'absence d'une offensive généralisée. 4'500 élèves, répartis dans treize écoles, résident dans cette zone.

« On a du mal à écouter ce que disent nos professeurs car on a le regard fixé sur les tanks, les bulldozers, les miradors et les jeeps qu'on peut voir de nos fenêtres », témoigne Amira, du village de Khuza.

Le Ministre de l'éducation de Gaza a mis en place des programmes pour les enseignants et pour les écoles proches de la frontière afin de les entraîner à évacuer

une école, à détecter des objets suspects, à porter les premiers secours en cas d'attaque. Mais les enfants disent : « ***Et après, une fois évacués, où pourrions-nous aller ? Il n'y a aucun endroit où l'on puisse se protéger*** ». En effet, les routes qu'ils empruntent sont minées par des munitions meurtrières « oubliées » par l'occupant, qui éclatent sous leurs pas et les rendent infirmes à vie. Cette tragique situation, dénoncée quotidiennement par les ONG, n'émeut pas l'opinion publique.

Les fournitures scolaires, elles aussi, sont soumises au blocus : papier, crayons, photocopieuses nécessitent des recours administratifs épuisants pour les professeurs. Pourtant ni les coupures d'électricité et d'eau, ni la difficulté d'accès aux soins médicaux, ni les traumatismes subis n'entament la détermination des enfants : entreprendre chaque jour le trajet qui les mène à l'école et construire ainsi leur avenir.



Des classes mobiles financées par l'UE, cible de l'armée d'occupation

Cette rentrée scolaire avait de quoi réjouir les 80 enfants du village de Zatra de la zone C. En effet, l'Union Européenne venait d'installer des caravanes scolaires à la sortie du village et ainsi, leur épargner un trajet de 6 km parcouru sous la menace des attaques des colons.

Sur ordre de l'administration civile (*qui régit la zone C*) ces caravanes ont été démantelées par l'armée et le matériel éducatif saisi.

Une habitante de Zatra raconte : « ***Nous avons été surpris quand, dans la matinée, des élèves de Zatra sont venus et ont commencé à étudier sur le sol en béton. Une tente a été montée sur place mais elle n'était pas assez grande pour les 80 élèves*** ».



D'autres écoles ont subi le même sort.

Six caravanes ont été détruites à Jubbet Adhi, ainsi que deux installations scolaires mises à disposition pour les communautés bédouines de Jérusalem et à Rifa'iyeh, près d'Hébron, une cabane en zinc servant d'école primaire. L'Union Européenne a immédiatement réagi en qualifiant cette politique de *graves violations des Droits de l'Enfant* et exigé d'Israël qu'il respecte les accords passés garantissant l'investissement fourni.

De leur côté, les organisations humanitaires ont recensé plus de 50 ordres de démolition à l'encontre des infrastructures scolaires mises en place pour garantir la protection des enfants. Ces démolitions sont toujours accompagnées d'actes de violence à l'encontre des enseignants, des villageois des alentours ou des enfants qui protestent par des jets de pierres.

Portrait

Malak, 14 ans, la plus jeune prisonnière d'Israël

Le 27 mai 2017, les prisonniers palestiniens mettaient fin à la grève de la faim, entamée 40 jours plus tôt pour l'obtention et le respect d'un statut auquel tout prisonnier a droit : droit de visites des parents ou de leurs avocats et application des Conventions de Genève. Leur lutte a certes permis quelques améliorations mais sans pour autant obtenir ce qui constituait leur objectif : la fin des incarcérations administratives, l'obtention d'un statut de *prisonniers politiques*. Par-dessus tout, ce

mouvement n'a pas réussi à ébranler la communauté internationale sur le sort des mineur.e.s incarcéré.e.s.

Il est certes difficile d'admettre qu'un pays considéré comme le seul démocratique dans ce Moyen-Orient à feu et à sang puisse agir aussi cruellement contre des enfants. 700 mineurs sont actuellement emprisonnés. La Cour de Justice israélienne vient d'avaliser une peine de vingt ans pour quiconque (c'est-à-dire des enfants !) se sera rendu coupable de jet de pierres contre un véhicule en mouvement.

La communauté internationale ne semble pas vouloir prendre conscience que cette jeune génération subit une telle répression qu'elle en devient incapable d'imaginer un autre horizon que celui de la violence.

Et pourtant tant de rêves demeurent dans le cœur de ces enfants emprisonnés.



Ainsi, celui de Malak, 14 ans, emprisonnée :

« Cela fait trois mois consécutifs que je n'ai pas vu ma mère. Mon désir le plus sincère est de serrer ma mère dans mes bras ».

Malak Mohamed Al-Ghalidh n'a pas vu sa mère depuis 3 mois, les autorités pénitentiaires ayant décidé de condamner la jeune mineure à une interdiction de visite.

Sa mère témoigne :

« Ma fille Malak a été kidnappée le 20 mai 2017, au checkpoint de Qalandiya, au nord de Jérusalem, après que les forces israéliennes l'aient menottée avec des liens en plastique. Je ne vois ma fille qu'aux audiences du Tribunal. Chaque fois, je remarque que son visage est épuisé et pâle comme la mort. Chaque fois que nous obtenons un droit de visite, les services pénitentiaires l'annulent le jour- même. »

Accusée par le procureur d'avoir tenté d'attaquer un soldat de l'occupation à l'arme blanche, Malak a été soumise à des fouilles intrusives et à une procédure inhumaine pour la forcer à avouer, menacée de mort si elle ne se déclarait pas coupable.



Dans son dernier rapport, l'UNICEF relève que ***«... les mineurs palestiniens de 13 ans ou moins encourent des peines allant jusqu'à six mois de prison, mais à partir de 14 ans, ils peuvent se voir condamnés jusqu'à 10 ans pour jet de pierres, délit pour lequel ils sont généralement poursuivis, voire 20 ans si la cible est un véhicule en mouvement. »***

Les balles spongieuses, « cadeau » de l'occupation aux enfants de Palestine.

L'arsenal israélien comporte des armes autorisées, d'autres qui sont interdites et certaines prétendues « éthiques ». Gaz lacrymogène, balles en caoutchouc, taser et autres missiles, bombes et balles réelles autorisées officiellement voisinent avec des munitions au phosphore, des armes à fragmentation et des bombes DIME qui causent d'affreuses blessures. Au cours de l'été, alors que la population se soulevait contre les mesures d'interdiction d'accès à la Mosquée d'Al Aqsa, une forme nouvelle de projectiles a fait son apparition : **les balles spongieuses**. Nombre d'enfants en ont été les victimes.

C'est le cas de Tarek al-Issawi, de la banlieue ouest de Jérusalem, le 21 juillet 2017. Le Mouvement International pour la défense de l'enfant a recueilli son témoignage.

« J'ai senti une chose me frapper l'œil droit. Je suis tombé par terre, je ne me suis réveillé qu'à l'hôpital. C'est à ce moment-là que j'ai appris que mon œil droit était atteint. »



Une nouvelle escalade de la violence : les enfants soumis au chantage de la collaboration

Une nouvelle forme de violence exercée par l'armée inquiète les organisations de défense des enfants : les pressions des militaires sur les enfants afin de les amener à la collaboration et à la dénonciation.

Dans une vidéo tournée par le DCI (*Defense Children International*), on prend connaissance du calvaire de **Mahmoud Qaddumi**, 13 ans. Au milieu de la violence quotidienne, l'affaire pourrait apparaître presque banale.

Mahmoud, arrêté le 23 juillet, près de Qalqilya, est accusé d'avoir lancé des pierres. Ce qu'il nie. Un des militaires lui tire une balle dans une jambe. Mahmoud tente de fuir, il en reçoit une deuxième puis, alors qu'il est à terre, les fragments d'une troisième l'atteignent au visage.

Transporté à l'hôpital Meïr, il est opéré et reçoit une transfusion sanguine. C'est alors qu'il est « interrogé » par un officier de la Police des Frontières.

Voici ce qu'il confie à la caméra du DCI :

« Tiens, ce téléphone est à toi et l'argent aussi (50€) mais dès que tu seras de retour chez toi, tu vas te mêler aux enfants qui jettent des pierres et troublent l'ordre public, et tu nous passes un coup de fil pour nous dire leurs noms ».

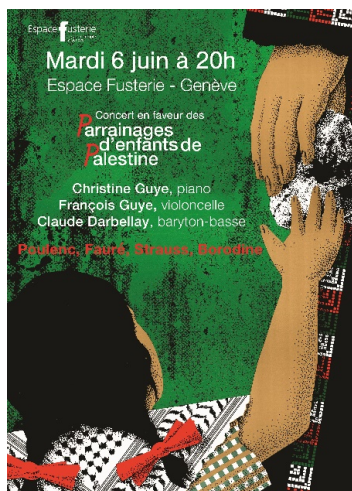
Mahmoud refuse. Ses parents sont alors condamnés par un Tribunal à payer un millier d'euros, plus une caution de 1'300 euros pour des droits de visite. Mahmoud fait partie des 700 enfants détenus et traduits devant des tribunaux militaires israéliens chaque année.



Mahmoud Qaddumi (Photo : DCIP)

Le directeur de la DCI, Ayed Abu Eqtaish constate : ***« Nombreux parmi eux sont soumis à ce chantage afin qu'ils acceptent de devenir des informateurs, ce qui est interdit par le droit international qui prohibe l'utilisation des enfants dans les conflits armés. Mais quand il s'agit d'Israël, personne ne dit rien. »***

Un concert en faveur des Parrainages



Le 6 juin dernier à l'espace Fusterie, une salle comble est venue à la fois écouter un magnifique concert et manifester sa solidarité à l'égard du peuple palestinien. De nombreuses personnes ont découvert ce soir-là non seulement notre association mais aussi l'huile d'olive de Cisjordanie et les savons de Naplouse. Toute notre reconnaissance va à Christine et François Guye, et à Claude Darbellay, qui nous ont généreusement offert leur talent pour l'occasion. Ce concert a récolté une somme de 2800 francs, qui nous permettra de soutenir un de nos enfants parrainés collectivement pendant plus de deux ans.

Manifestations

Nyon - Jeudi 2 novembre, dès 18h00 - Salle du Manoir, place du Château 3.
Exposition de dessins, film et conférence avec **Barrigue et l'équipe de Vigousse de retour de Palestine** « *Réfugiés, exilés, expulsés* »

Nyon - du mercredi 8 au dimanche 11 novembre, de 14h à 18h -
La Grenette, place du Marché 2
« *Les familles oubliées* » d'**Anne Paq**, photographe de retour de Gaza

Genève - du jeudi 22 au dimanche 26 novembre - Cinéma Spoutnik -
Rencontres cinématographiques du film palestinien - ***Palestine, Filmer c'est exister***

Informations à noter

L'Association des Parrainages d'enfants de Palestine soutient différents projets destinés aux enfants .

. *La Bibliothèque pour les enfants du Centre culturel France-Hébron*

. *Le Centre culturel de Yafa*

. *L'antenne de Gaza de l'Ecole du cirque*

A voir

• ***Le Survivant*** – Un film de Seyfolah Dad.

Après la prise de Haïfa par les forces militaires sionistes, une grand'mère essaie désespérément de récupérer son petit-fils.

• ***Palestine, la case prison*** – Un film de Franck Salomé

Ce documentaire met en lumière les mécanismes d'un système d'oppression qui dépasse les murs de la prison et maintient toute une population sous une menace permanente.

• ***On récolte ce que l'on sème*** – Un film d'Alaa Ashar

Un voyage intime à la recherche de la Palestine en Israël.

• ***Contes palestiniens*** – Avec la participation de tous les enfants de la Crèche – Orphelinat de Bethléem. Ecrit, réalisé et piloté par Yannick Cochand.

A lire

• ***La Palestine expliquée à tout le monde.*** Un récit qui restitue la continuité d'une histoire du Mandat britannique à nos jours. Elias Sanbar – Ed. Le Seuil – Paris – 2013

• ***Les hommes entre les Murs.*** Comment la prison façonne la vie des Palestiniens. Assia Zaino – Agone - Collection « Mémoires sociales » - Marseille - 2016

• ***La Palestine des ONG*** – Entre résistance et collaboration. Julien Salingue – La Fabrique - Ed. – Paris – 2015

• ***Jérusalem 1900***, La ville sainte à l'âge des possibles. Vincent Lemire – Ed. Armand Colin – Collection Histoire - Paris – 2016